



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA REGION LIMOUSIN



Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale du Limousin

DOSSIER DE PRESSE

CINQUIEME ANNIVERSAIRE DU SERVICE CIVIQUE

Le Service Civique, une opportunité pour tous les jeunes du Limousin

Vendredi 12 juin 2015 (9 heures-17 heures)

LIMOGES- Carrefour des Etudiants

RAPPEL SUR LE DISPOSITIF DU SERVICE CIVIQUE

L'article L 120-1-I du Code du service national précise que « le service civique a pour objet de renforcer la cohésion nationale et la mixité sociale et offre à toute personne volontaire l'opportunité de servir les valeurs de la République et de s'engager en faveur d'un projet collectif en effectuant une mission d'intérêt général auprès d'une personne morale agréée.»

L'Agence du service civique coordonne le dispositif au niveau national, le Préfet de Région (DRJSCS), délégué territorial de l'Agence, délivre les agréments aux structures porteuses de missions et anime le dispositif en partenariat avec les préfets de département (DDCSPP)

Le Service Civique est l'occasion d'effectuer une mission d'intérêt général dans des domaines très variés : éducatif, environnemental, culturel, scientifique, social, humanitaire, sportif... Les missions des volontaires doivent être complémentaires de l'activité des salariés et bénévoles des structures qui l'accueillent sans s'y substituer, et doivent permettre de vivre une expérience de mixité sociale.

Pour les jeunes, le Service Civique constitue la possibilité de vivre de nouvelles expériences et de s'ouvrir à d'autres horizons .C'est également l'opportunité de développer ou d'acquérir de nouvelles compétences.

L'engagement de Service Civique est un engagement volontaire d'une durée de 6 à 12 mois, destiné aux jeunes de 16 à 25 ans, et donne lieu au versement au jeune d'une indemnité de 467,34 € prise en charge par l'Etat, à laquelle s'ajoute 106,31 € minimum versé par l'organisme porteur de la mission (en nature - ticket-restaurant, prise en charge de la carte de transport...-, ou en espèces) et, le cas échéant, 106,38€ de bourse à condition d'être au RSA, ou de vivre avec ses parents au RSA ou encore d'avoir une bourse de l'enseignement supérieur au titre du 5e ou 6e échelon.

La mission est effectuée auprès d'organismes à but non lucratif ou de personnes morales de droit public, en France ou à l'international. Ces organismes sont agréés par le Préfet de région ou par l'Agence du service civique.

Un tuteur doit être désigné au sein de l'organisme d'accueil, chargé de préparer et d'accompagner le volontaire dans la réalisation de ses missions, et aussi plus globalement sur son projet d'avenir.

Une formation civique et citoyenne doit être dispensée aux volontaires (référentiel national, regroupements régionaux), qui bénéficient également d'une formation au PSC1 (formation Prévention et Secours de niveau 1)

Les associations agréées bénéficient d'un soutien de l'Etat de 100 € par mois au titre des frais exposés pour assurer l'encadrement et l'accompagnement du jeune volontaire.

BILAN DU SERVICE CIVIQUE EN LIMOUSIN

Depuis 2010, date de création du dispositif, 1224 jeunes limousins (dont 327 pour la seule année 2014) ont été accueillis en mission de service civique, dans 165 organismes agréés.

Sur les 327 jeunes accueillis en 2014, 54 % sont des femmes, 40 % ont le baccalauréat et 40% ont un diplôme de niveau supérieur au Bac. A l'entrée en service civique, 44 % des jeunes étaient demandeurs d'emploi et 42 % étudiants.

(Cf fiche 1 « le service civique en Limousin » annexée au dossier.)

LES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT EN 2015

En 2015, le Président de la République a demandé de doubler le nombre de jeunes entrant en mission de service civique, en respectant les priorités suivantes :

- renforcer l'accessibilité du service civique à tous les jeunes et à tous les organismes, notamment aux jeunes les plus éloignés du dispositif : jeunes décrocheurs, jeunes habitant les quartiers de la politique de la ville, jeunes en situation de handicap,
- veiller à la qualité des missions de Service Civique, en renforçant la formation des tuteurs et l'accompagnement des organismes,
- créer les conditions d'un Service Civique massif par le déploiement de nouvelles missions dans certains secteurs (Education nationale, Ambassadeurs de l'accessibilité, missions sport, transition écologique et développement durable, culture...), et dans certains organismes (SDIS, préfectures et sous-préfectures, CAF...).

Une large mobilisation de tous les partenaires actuels et potentiels a été réalisée par la DRJSCS dans le cadre du comité régional stratégique et un plan d'information et d'action est en cours de mise en œuvre (actions notamment sur l'intégration en nombre accru en service civique de jeunes décrocheurs scolaires et de jeunes habitant les quartiers de la politique de la ville). La DRJSCS met à la disposition du public des outils pratiques : vademecum du Service Civique en Limousin, flyers...

LES GRANDES LIGNES DE LA JOURNEE DU 12 JUIN 2015

Cette journée intitulée « Le service civique, une opportunité pour tous les jeunes du Limousin » se donne pour finalité de réfléchir collectivement au développement du dispositif, dans un contexte sociétal nécessitant un renouvellement de l'engagement citoyen des jeunes.

La manifestation est ouverte à tous les acteurs concernés ou susceptibles d'être concernés par le dispositif : les jeunes actuellement en Service Civique, les tuteurs des jeunes, les associations en cours d'agrément, ou déjà agréées, les associations agissant dans tous les domaines, les établissements publics, les collectivités territoriales, les partenaires du dispositif...

Cette journée a plusieurs objectifs :

- faire le bilan de cinq ans d'expérience dans le Limousin,
- échanger sur les conditions de montée en puissance du dispositif dans un contexte de fort développement (multiplication des missions par deux dès 2015),
- identifier les points forts et les points à améliorer (attentes et besoins des tuteurs et des jeunes...),
- proposer des pistes de développement permettant de faire du Service Civique un dispositif accessible à tous les jeunes qui le souhaitent.

La démarche retenue pour l'organisation de la journée est résolument active et participative : la parole sera donnée aux jeunes volontaires, aux organismes d'accueil, et aux institutions (collectivités territoriales, services de l'Etat...) pour faire ressortir la richesse et la variété des expériences, l'apport

du jeune à l'organisme d'accueil, et l'apport aux jeunes en termes de citoyenneté et d'insertion socio-professionnelle.

Les temps d'échanges du matin (témoignages, tables rondes), seront animés par une journaliste, Mme Benzoni, et porteront sur les thèmes suivants:

- "Service Civique et citoyenneté, le Service Civique ouvre sur le monde" : Le Service Civique par ceux qui le vivent et le font exister : qu'en disent les acteurs directement concernés (les jeunes, les tuteurs) ? A quoi sert le Service Civique ?

- " Préparer l'avenir du Service Civique" : Vers un Service Civique universel, comment et à quelles conditions ? Comment développer le Service Civique ?

Les travaux de l'après-midi seront consacrés à des ateliers et des débats où jeunes en Service Civique et tuteurs pourront échanger et faire des propositions pour parfaire le dispositif (comment mieux accompagner les jeunes et les tuteurs...)

Un atelier d'information sur le dispositif est également prévu pour les organismes qui souhaiteraient en savoir plus sur le fonctionnement du dispositif (comment se faire agréer, comment trouver des jeunes...).

A l'occasion de cette journée il sera également procédé (en fin de matinée) à la signature d'un protocole d'accord entre l'Agence du Service Civique et le Conseil Régional du Limousin, destiné à favoriser le développement du Service Civique sur la région, notamment par l'accueil de jeunes en mission au sein du Conseil Régional (cf fiche 2 annexée au dossier et protocole d'accord ci-joints).

LE PROGRAMME DETAILLE DE LA JOURNEE

Cf programme de la journée ci-joint

CONTACTS

DIRECTION REGIONALE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA COHESION SOCIALE DU LIMOUSIN
24 rue Donzelot
87000 LIMOGES
Tél : 05 55 45 24 50

Alain BLANDIN
Conseiller Jeunesse
Tél : 05 55 45 24 58
Mél : alain.blandin@drjscs.gouv.fr